



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Recteur de région académique
Recteur d'académie
Chancelier des universités
Directeur académique des services
de L'Éducation nationale

Arrêté n°2026-70 du 30 juin 2026 fixant la liste des candidats admis à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) au titre de la session 2026

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret 2017-169 du 10 février 2017 modifié relatif au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu le décret du président de la République en date du 4 juin 2025 portant nomination de Monsieur Gabriele FIONI en qualité de recteur de la région académique de la Guadeloupe, recteur de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2025 autorisant l'ouverture d'une session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive au titre de la session 2026 ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2026 fixant la liste des membres du jury de l'examen du CAPPEI pour la session 2026 ;

Vu la circulaire n° 2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;

Vu le procès-verbal de délibération en date du 25 juin 2026 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de région académique par intérim,

ARRÊTE

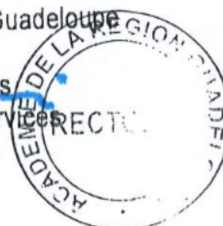
Article 1er : La liste des candidats admis à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) au titre de la **session 2026** est arrêtée comme suit :

(Voir annexe, page 2)

Article 2 : La secrétaire générale de région académique par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait aux Abymes, le 30 juin 2026

Le Recteur de Région Académique Guadeloupe
Recteur d'Académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale
Gabriele FIONI





RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE

Liste des candidats admis au CAPPEI - Session 2026

Nom Patronymique	Nom Marital	Prénom	Enseignement	Module de professionnalisation dans l'emploi
BONTE		Julie	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante pédagogique
LANARRE		Sabrina	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante relationnelle
LE METAYER		Olivier	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante pédagogique
NOMED		Marilene	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante relationnelle
REMBLIN	TERRO	Claudie	1 ^{er} DEGRE	Coordonner une Ulis
RICARD		Romain	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante pédagogique
ROMAIN		Valérie	1 ^{er} DEGRE	Travailler en Rased : aide à dominante pédagogique

